

Envoyé : lundi 4 mars 2024 14:58

À : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : contre projet modificatif plu2

Mikael MATHEVET

331 chemin de la bergerie
83110 SANARY sur mer

le 29/02/2024

Monsieur le commissaire enquêteur
Mairie de sanary sur mer

Modificatif PLU n°2

remarque pour le commissaire enquêteur

l'emplacement réservé n° 23/8 passe sur de nombreuses propriétés et à des endroits étroits

Ce projet avait déjà figuré sur de précédents PLU sous le n°60 puis avait été retiré vu sa non utilité et les actions collectives de contestation faites pas les riverains

A la suite de quoi des permis de construire de villa et piscines ont été délivré par la mairie sur cet emplacement, aussi bien sur les genets d'or que sur le chemin de la bergerie.

le chemin de la bergerie privé est réduit a 4m à certains endroits

Si le but est de favoriser une operation immobiliere de logements sociaux sur un terrain privé ce n'est pas d'interet public et ne saurait etre imposé a l'ensemble des riverains de ces voies .

Si le désenclavement du chemin des genets d'or devait se réaliser ,il serait plus logique de réaliser cette extension par le chemin des galets qui a une largeur plus adaptée pour être utiliser rapidement pour rejoindre le chemin des roches

